



# VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

**OBJET : CONVENTION (N°711) DE MISE A DISPOSITION, DES SALLES CHOPIN, DEBUSSY, LASKINE, LISZT, SCHUBERT, BEETHOVEN, LADRETTE, POLE DOCUMENTAIRE, MESSIAEN, ROPARTZ, LOUDIERES, BERLIOZ ET L'AUDITORIUM JEAN-PIERRE MIQUEL A L'ASSOCIATION « RML », A TITRE PAYANT**

**DÉCISION N° DM-21-225  
EN DATE DU 15 JUIN 2021**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

**VU** la demande de l'Association « Rencontres Musicales en Lorraine (RML) » représentée par son Directeur, Monsieur Hugues LECLERE, domiciliée 1<sup>er</sup> place de la 9<sup>e</sup> DIC – 54000 Nancy d'organiser une académie internationale (stages de musique), du 16 au 25 juillet, du 16 au 23 août et du 25 août au 1<sup>er</sup> septembre 2021. Les salles seront utilisées, principalement, selon les horaires suivants : en salles Chopin, Debussy, Laskine, Liszt, Schubert et Beethoven de 9 h à 13 h, en salles Berlioz (sauf du 16 au 23 août), Ladrette, Pôle documentaire, Messiaen, Ropartz, Loudières de 14 h à 20 h, dans l'Auditorium Jean-Pierre-Miquel, (22, 23, 24, 25 juillet, 21, 22, 23, 28, 29, 30, 31 août et 1<sup>er</sup> septembre) ;

**CONSIDÉRANT** les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

## D É C I D E

**DE SIGNER avec** l'Association « Rencontres Musicales en Lorraine (RML) » représentée par son Directeur, Monsieur Hugues LECLERE, domiciliée 1<sup>er</sup> place de la 9<sup>e</sup> DIC – 54000 Nancy, une convention de location de salles, pour un montant de 2 714 € TTC (deux mille sept cent quatorze euros) pour les frais de location et un montant de 1 982,88 € TTC (mille neuf cent quatre-vingt-deux euros et quatre-vingt-huit centimes) pour les frais de gardiennage, afin d'organiser une académie internationale (stages de musique), du 16 au 25 juillet, du 16 au 23 août et du 25 août au 1<sup>er</sup> septembre 2021. Les salles seront utilisées, principalement, selon les horaires suivants : en salles Chopin, Debussy, Laskine, Liszt, Schubert et Beethoven de 9 h à 13 h, en salles Berlioz (sauf du 16 au 23 août), Ladrette, Pôle documentaire, Messiaen, Ropartz, Loudières de 14 h à 20 h, dans l'Auditorium Jean-Pierre-Miquel, (22, 23, 24, 25 juillet, 21, 22, 23, 28, 29, 30, 31 août et 1<sup>er</sup> septembre) ;

**D'INSCRIRE** cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20210615-lmc1H8627H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 15/06/2021  
Date de Publication : 15/06/2021

Pour extrait conforme,  
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

***Signé***

**Annick VOISIN**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20210615-lmc1H8627H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 15/06/2021  
Date de Publication : 15/06/2021